



## Déclaration FO au CCAS du 13 juin 2017

Monsieur le Directeur des ressources Humaines,

Mesdames, Messieurs et cher(e)s camarades,

Un nouveau schéma politique se met en place au sein d'un pays fragmenté et à l'économie à l'arrêt. Mais ce dont nous avons le plus besoin, c'est d'éducation, de cohésion sociale, de solidarité et de dialogue avec les partenaires sociaux.

Nous avons pris acte des dénominations de deux nouveaux ministères employeurs et de leurs attributions. Nos ministères se veulent être des laboratoires de la sauvegarde de la planète et de l'évolution des comportements. Cela tombe bien car le CCAS a toujours été un laboratoire de l'évolution des prestations à travers l'accompagnement social des agents.

Les recommandations du rapport IGF/IGA/IGAS « harmonisation de l'action sociale de proximité et effectivité médecine de prévention » sont maintenant connues de tous, Force Ouvrière a alerté le CCAS du 14 mars 2017 qu'il y aurait des répercussions sur tous les agents de nos ministères (et pas uniquement dans les DDI), et sur le budget de l'action sociale ministérielle.

Une évaluation sommaire existe dans ce rapport sur ces répercussions sur les budgets interministériel et ministériel.

Qu'apprend-t-on à ce jour ? Qu'un surgel du budget des ministères serait imposé pour financer la politique gouvernementale à venir. Certes, un de nos ministères est inscrit au deuxième rang du gouvernement, mais quels moyens lui seront consacrés pour conduire une politique de transition écologique, énergétique et solidaire ? La réponse est pour le moment réduite au surgel budgétaire de ses moyens de fonctionnement !

Pour Force Ouvrière, le compte n'est pas à la hauteur des enjeux et des défis proposés à nos ministères ! Ce sont encore les agents qui vont servir de variable d'ajustement à ces contraintes liées à l'équilibre des comptes publics : dans leurs prestations, dans leurs avancements et leurs rémunérations.

Les réformes se suivent et au cours de chacune d'entre-elles, nous ne cessons de dénoncer leurs conséquences néfastes sur la vie professionnelle et familiale de l'ensemble des agents,

Mais qu'en est-il de cette articulation vie professionnelle et familiale, quand aucun effort n'est fait par nos ministères pour l'intégrer ? Les cadres intermédiaires dans les DDI se trouvent confrontés à une évolution plus que négative avec l'apparition de situations délicates qui conduisent au développement de stress, d'épuisement professionnel ou de burn-out. Certes l'action sociale ne peut être considérée comme un palliatif aux mesures de réorganisation, encore faudrait-il que les cadres aussi en bénéficié dans le cadre de cette articulation vie professionnelle et familiale et compte tenu de leurs contraintes de plus en plus importantes. Cela doit conduire à une extension des barèmes sur différentes prestations, les crèches, les aides au logement, la restauration, la prestation à la scolarité, les CESU garde d'enfants et nous pourrions en citer d'autres !

Vous comprendrez bien que dans un tel contexte, qui nécessite une action sociale de proximité, nous trouvons inacceptable que le budget de l'action sociale soit touché une nouvelle fois alors qu'il devrait être au contraire en progression.

Alors nos ministères connaissent-ils bien les besoins de leurs agents et la problématique d'action sociale qui s'impose à eux? La question reste posée d'autant plus qu'à cette date, nous n'avons aucune information relative à certains engagements pris au cours du CCAS du 14 mars.

En effet, que devient la demande de tous les acteurs que nous sommes pour le lancement de la procédure de référencement qui améliorerait la protection sociale complémentaire de tous nos agents, retraités et pensionnés ?

Mais sans participation financière de nos ministères à la protection sociale complémentaire de ses personnels actifs et pensionnés, il n'y a aucune raison d'engager une procédure de référencement sauf à favoriser l'entrée de groupes d'assurance. FO défend l'esprit mutualiste et solidaire. Parallèlement, nous venons d'apprendre que la DGAC s'est engagée à verser 800 000 € au bénéfice d'un référencement dans le cadre de son protocole social.

Qu'en est-il du groupe de travail sur l'évolution de l'action sociale dans le cadre des dernières évolutions de l'organisation territoriale de notre pays ?

Qu'en est-il du respect des textes sur la décharge des présidents de CLAS alors même que certains services n'appliquent pas le plancher de 50% demandé par les présidents et que certains rencontrent des freins de la part de l'administration pour organiser leurs actions ?

Qu'en est-il du chantier du décroisement des agents de la sécurité routière, et des garanties qui leur seront données sur les aspects statutaires et sociaux ? De grandes différences existent entre les aides et les prêts de l'action sociale de part et d'autre. Prévu pour 2018, ce décroisement concerne 850 agents qui sont toujours dans l'expectative de leur devenir et dans l'attente d'informations concrètes sur les conditions de ce transfert.

D'ailleurs, il serait bien étonnant que les agents vous signent un chèque en blanc face à une telle précipitation de votre part, et ce, sans aucune certitude sur leurs garanties statutaires et sociales. Au contraire ils sont prêts à réagir devant un tel mépris ! Soyez également assuré que Force Ouvrière soutiendra leur action !

Enfin, plus d'une fois Force Ouvrière vous a rappelé son attachement aux associations œuvrant dans le cadre de l'action sociale ministérielle et qu'elle sera vigilante sur le maintien de leurs différents moyens inscrits dans les CPO 2015/2018. Si Force Ouvrière soutient les trois associations partenaires dans leur développement de prestations sociales au bénéfice des agents, elle ne peut se satisfaire du désengagement financier de nos ministères et plus particulièrement en ce qui concerne les crédits d'investissement des centres de vacances de l'Etat, dont la gestion est déléguée au CGCV (remise aux normes et entretien du patrimoine social immobilier). A cette date et malgré les demandes réitérées du CGCV, aucun arbitrage n'a encore été rendu. Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut entendre ! Ceci est inacceptable et nous vous demandons de débloquer ou de faire débloquer les crédits d'investissements nécessaires à la sécurité, à l'accessibilité et aux économies d'énergie de ce patrimoine.

Face au gel ou surgel du budget de l'action sociale ministérielle, à l'absence de moyens financiers consacrés à la protection sociale complémentaire des agents, à la réduction des subventions publiques allouées aux associations, à l'absence d'investissement dans le patrimoine social immobilier, aux difficultés rencontrées par les acteurs sociaux dans le cadre de leur mandat et pour animer notre action sociale ministérielle, FORCE OUVRIERE ne négocie pas et prépare d'ores et déjà l'action pour obtenir satisfaction. Dans cet esprit, nous proposons qu'une délégation du CCAS soit reçue par les nouveaux ministres ou leurs cabinets.

Merci à toutes et à tous de votre attention.